

PHILOSOPHIE DE LA STRATÉGIE

La stratégie d'Actions Canadiennes détient des titres dont la valeur intrinsèque est inférieure à leur valeur marchande, tout en tenant compte des facteurs cycliques qui influencent le marché boursier canadien. Le portefeuille est constitué principalement d'actions ordinaires émises par des sociétés canadiennes. Le niveau de risque général du portefeuille est ajusté en mettant l'accent sur la sélection de titres et la répartition sectorielle ayant comme objectif de mieux gérer les risques. L'intégration des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont pris en compte dans le processus d'investissement.

L'objectif du fonds est de réaliser une surperformance annualisée de 1,50 %, relativement au *S&P/TSX Composite* sur des périodes mobiles de 5 ans, avec une volatilité inférieure à celle de l'indice de référence.

ANALYSES



POINTS SAILLANTS

Style	Gestion active
Processus	Approche ascendante et descendante
Horizon de placement	3 ans à 5 ans
Indice de référence	S&P/TSX
Objectif valeur ajoutée	1,50 % de valeur ajoutée sur un cycle
Titres hors indice	Maximum 10 % du portefeuille
Nombre de titres	35 à 45
Pondération maximale	5 % par titre
Pondération minimale	0,5 % par titre
Capitalisation boursière	> 300 millions \$
Petites capitalisations	Maximum 10 % du portefeuille

MESURES DE RISQUE

	3 ans
Ratio d'information	0,27
Ratio sharpe	0,14
Participation aux marchés haussiers	83 %
Participation aux marchés baissiers	81 %
Moyenne au bâton haussier	40 %
Moyenne au bâton baissier	84 %
Bêta	1,09

Les mesures de risque au 30 juin 2020.
Début du mandat : Décembre 2001.

CONSTRUCTION DU PORTEFEUILLE

La combinaison des deux approches nous permet de maximiser la probabilité d'atteindre l'objectif dans un cadre de saine gestion des risques et de maintenir le taux de rotation du portefeuille à des niveaux statistiquement bas, soit près de 50 %.	
1. Sélection de titres (Approche ascendante)	<p>Une approche ascendante nous permet de gérer activement le choix et le poids des titres. Cette approche est déterminée selon les trois critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Filtre quantitatif permettant d'identifier des titres présentant : <ul style="list-style-type: none"> • Rendement sur les capitaux • Stabilité de la profitabilité • Faible endettement • Liste des titres ayant le meilleur modèle d'affaires qui donne à l'entreprise un avantage compétitif dans son secteur d'activité <ul style="list-style-type: none"> • Harmonisation et qualité des intérêts de la direction et des actionnaires • Sélection de titres selon la stratégie sectorielle ciblée <ul style="list-style-type: none"> • Évaluation des titres en fonction de la taille de ces derniers dans le secteur cible
2. Sélection sectorielle (Approche descendante)	<p>La répartition sectorielle est fonction de la sélection des titres :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'utilisation d'une technologie de pointe permettant la construction d'un portefeuille optimal • Déviation sectorielle déterminée par l'optimisation résultant en des poids différents de ceux de l'indice S&P/TSX • Sous-pondération des secteurs cycliques et surpondération des secteurs non cycliques <p>Une analyse fondamentale, technique, du sentiment de marché et de la saisonnalité assure une allocation sectorielle finale en respectant les balises de déviations permises.</p>